

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 01 SEPTEMBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 48
Nb. de représentés : 4
Nb. d'absents : 1

L'an deux mille vingt-six, le premier septembre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 05/208 :

Fournitures de denrées alimentaires pour les cuisines et restaurants scolaires de la ville de Saint-Pierre (1ère et 2ème procédures) - Autorisation de signatures des avenants portant modification de la clause de révision des prix aux lots n°1 à 37, 39 à 44, 46 à 61, 63 à 112, 114 à 148, 150 à 155, 157, 158, 159, 160, 163 à 168, 170, 171, 172, 173, 176 à 209, 215 à 226, 228, 229, 230 et 233

ETAIENT PRESENTS :

MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, ARAYE Hélène, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, TAYLLAMIN Patricia, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, TECHER Fabrice Louis, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël

REPRESENTE (S) :

MM. VIENNE Frédéric (par Monsieur GOVINDASSAMY POULLE Lilian), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :

MM. LEBON Jean Laurent.

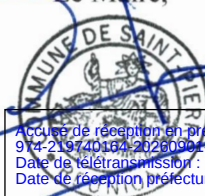
Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Hélène ARAYE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 04 septembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 25 Août 2026.



Le Maire,


Accusé de réception en préfecture
95-219740184-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026
David LORION

Affaire n°05/208 : Fournitures de denrées alimentaires pour les cuisines et restaurants scolaires de la ville de Saint-Pierre (1ère et 2ème procédures) - Autorisation de signatures des avenants portant modification de la clause de révision des prix aux lots n°1 à 37, 39 à 44, 46 à 61, 63 à 112, 114 à 148, 150 à 155, 157, 158, 159, 160, 163 à 168, 170, 171, 172, 173, 176 à 209, 215 à 226, 228, 229, 230 et 233.

Direction Vie Educative - Direction de la Vie Educative et de l'Administration

Le Maire informe l'Assemblée que deux consultations ont été lancées, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, pour la fourniture de denrées alimentaires pour les cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Saint-Pierre.

La première procédure comportait deux cent trente-trois (233) lots, dont soixante (60) ont été déclarés infructueux et ont, à ce titre, fait l'objet d'une seconde consultation. Chaque lot constitue un accord-cadre à bons de commande mono-attributaire conclu sans minimum et avec un maximum en valeur au sens des articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique.

Ainsi, par délibération n°33/1602 du 25 juin 2024, modifiée par délibération n°34/1647 du 12 septembre 2024, et par délibération n°40/1963 du 20 juin 2025, le Conseil Municipal a autorisé la signature des lots fructueux avec les différentes entreprises comme suit :

LOT N°	DESCRIPTION DES FOURNITURES	Montant en valeur annuelle (€ HT)		Titulaires des marchés
		Minimum	Maximum	
1	VIANDES DE BOEUF CONGELÉES	Sans	400 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
2	VIANDES DE CHÈVRE CONGELÉES	Sans	70 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
3	VIANDES DE CERF CONGELÉES	Sans	70 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
4	VIANDES D'AGNEAU CONGELÉES	Sans	95 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
5	VIANDES DE PORC CONGELÉES	Sans	80 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
6	VIANDES DE PORC CONGELÉES - LARDONS FUMÉS	Sans	20 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
7	VIANDES DE LAPIN CONGELÉES	Sans	80 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
8	VIANDES DE VOLAILLE CONGELÉES - DINDE	Sans	80 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
9	VIANDES DE VOLAILLE CONGELÉES - POULET	Sans	150 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
10	VIANDES DE VOLAILLE CONGELÉES - CANARD	Sans	80 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
11	VIANDES DE VOLAILLE CONGELÉES - COQ	Sans	60 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

12	POISSONS FUMÉS CONGELÉS	Sans	50 000 €	REUNION PELAGIQUE
13	POISSONS ENTIERS CONGELÉS	Sans	20 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
14	POISSONS EN FILETS, EN PAVÉS CONGELÉS	Sans	75 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
15	POISSONS EN CUBES CONGELÉS	Sans	130 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
16	POISSONS EN FILETS, EN CUBES CONGELÉS	Sans	60 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
17	CRUSTACÉS CONGELÉS	Sans	30 000 €	REUNION PELAGIQUE
18	COQUILLAGES ET MOLLUSQUES CONGELÉS	Sans	30 000 €	REUNION PELAGIQUE
19	FRUITS, LÉGUMES ET RACINES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : FRUITS TROPICAUX DECOUPÉS	Sans	20 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
20	FRUITS, LÉGUMES ET RACINES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : FRUITS TROPICAUX DECOUPÉS - PAPAYES	Sans	20 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
21	FRUITS, LÉGUMES ET RACINES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : PIMENTS	Sans	3 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
22	FRUITS, LÉGUMES ET RACINES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : TUBERCULES TROPICAUX	Sans	60 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
23	LÉGUMES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS	Sans	350 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
24	LÉGUMES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : HERBES ET CONDIMENTS	Sans	20 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
25	LÉGUMES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : EPICES	Sans	10 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
26	LÉGUMES EN PURÉE CONGELÉS	Sans	45 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
27	PURÉE CONGELÉE DE FÉCULENTS	Sans	20 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
28	POMMES DE TERRE CRUES OU CUITES, PRÉPARÉES CONGELÉES : FRITES/POMMES FRITES	Sans	45 000 €	REUNION PELAGIQUE
29	POMMES DE TERRE CRUES OU CUITES, PRÉPARÉES CONGELÉES : FRITES DE PATATES DOUCES	Sans	35 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
30	POMMES DE TERRE CRUES OU CUITES, PRÉPARÉES CONGELÉES: GRATINS	Sans	15 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
31	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES- À BASE DE VIANDES DE BOEUF	Sans	70 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS

Accusé de réception en préfecture
974-2197401-2024-03-03 10:23:20 DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

				SAS
32	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES- À BASE DE VIANDES DE BOEUF - PÂTES FARCIES AU BOEUF	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
33	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES - À BASE DE VIANDES DE VOLAILLE	Sans	120 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
34	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES – QUENELLES DE VOLAILLE	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
35	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES- À BASE DE VIANDES D'AGNEAU	Sans	60 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
36	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES SURGELÉES - À BASE DE POISSONS - NUGGETS	Sans	50 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
37	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES - À BASE DE POISSONS - QUENELLES DE POISSONS	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
39	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES- PRODUITS VÉGÉTARIENS - PÂTES FARCIES AU FROMAGE	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
40	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES- PRODUITS VÉGÉTARIENS	Sans	60 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
41	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES - GALETTES DE BLÉ	Sans	5 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
42	CREMES GLACÉES, GLACES ET SORBETS	Sans	120 000 €	L'ILE EN GLACE
43	FROMAGES CONGELÉS	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
44	SANDWICHS PRÉPARÉS À L'AVANCE	Sans	400 000 €	LE DELICE O.I
46	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES RÉFRIGÉRÉES - NAANS	Sans	20 000 €	SOJA D'ASIE
47	PAINS PRÉCUITS CONGELÉS	Sans	50 000 €	BOULANGERIE YONG
48	VIENNOISERIES PRÉCUITES CONGELÉES	Sans	30 000 €	BOULANGERIE YONG
49	PÂTISSERIES SUCRÉES CONGELÉES - BEIGNETS	Sans	30 000 €	BOULANGERIE YONG
50	PÂTISSERIES SUCRÉES CONGELÉES - GÂTEAUX, ENTREMETS, TARTES	Sans	120 000 €	BOULANGERIE YONG
51	PÂTISSERIES SALÉES CONGELÉES PRÉCUITES	Sans	365 000 €	BOULANGERIE YONG
52	PÂTISSERIES SALÉES ET SUCRÉES CONGELÉES : ASSORTIMENTS	Sans	10 000 €	BOULANGERIE YONG

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

53	PÂTISSERIES : BASES POUR PÂTISSERIES A CUIRE	Sans	20 000 €	BOULANGERIE YONG
54	VIANDES DE PORC FRAÎCHES	Sans	200 000 €	SICA VIANDES PAYS
55	CHARCUTERIES DE PORC (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSES FRAÎCHES 100G	Sans	50 000 €	SAS SALAISONS MAK-YUEN
56	CHARCUTERIES DE PORC (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSES FRAÎCHES 60G	Sans	60 000 €	SICA VIANDES PAYS
57	CHARCUTERIES DE PORC (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSES FUMÉES 100G	Sans	60 000 €	SALAISONS DE BOURBON
58	CHARCUTERIES DE PORC (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSES FUMÉES 60G	Sans	20 000 €	SAS SALAISONS MAK-YUEN
59	CHARCUTERIES DE PORC (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - VIANDES FUMÉES	Sans	60 000 €	SAS SALAISONS MAK-YUEN
60	CHARCUTERIES DE PORC (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - TRANCHEES	Sans	10 000 €	SAS SALAISONS MAK-YUEN
61	CHARCUTERIES DE PORC (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - ENTIERS	Sans	10 000 €	SAS SALAISONS MAK-YUEN
63	CHARCUTERIES DE VOLAILLE (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSERIES FRAÎCHES	Sans	70 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
64	CHARCUTERIES DE VOLAILLE (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSES FRAÎCHES 100G	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
65	CHARCUTERIES DE VOLAILLE (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSES FUMÉES 60G	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
66	CHARCUTERIES DE VOLAILLE (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - SAUCISSES FUMÉES 100G	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
67	CHARCUTERIES DE VOLAILLE (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) - VIANDES FUMÉES	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
68	CHARCUTERIES DE VOLAILLE (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES)	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
69	POISSONS SÉCHÉS, SALÉS SURGELÉS - MORUES	Sans	70 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
70	POISSONS SÉCHÉS, SALÉS SURGELÉS - POISSONS FUMÉS	Sans	30 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
71	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : CONDIMENTS	Sans	400 000 €	EBOUTE REUNION SARL
72	CONDIMENTS PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS : PULPE D'AIL	Sans	30 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

73	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES ÉBOUTÉS	Sans	370 000 €	SARL LES BONS ENFANTS TRAITEUR
74	LÉGUMES RACINES ÉBOUTÉS	Sans	40 000 €	EBOUTE REUNION SARL
75	LÉGUMES RACINES TAILLÉS	Sans	40 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
76	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES TAILLÉS (coupe indiquée à la commande)	Sans	400 000 €	SARL LES BONS ENFANTS TRAITEUR
77	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES ENTIERS	Sans	20 000 €	EBOUTE REUNION SARL
78	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 5ème GAMME (LIVRAISON SUR RESTAURANTS SCOLAIRES ET SITES DE PRODUCTION)	Sans	300 000 €	SAS TROPILEGUMES
79	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : FRUITS EN POCHE (LIVRAISON SUR RESTAURANTS SCOLAIRES ET SITES DE PRODUCTION)	Sans	320 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
80	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : FRUITS EN SEAU	Sans	55 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
81	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : FRUITS EN BARQUETTE	Sans	400 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
82	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES - MANGUES JOSÉ	Sans	20 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
83	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES - MANGUES AMÉRICAINES	Sans	20 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
84	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES - MANGUES THAI	Sans	20 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
85	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES - FRUITS DE LA PASSION	Sans	20 000 €	SARL DE L'HORIZON
86	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES - BANANES	Sans	50 000 €	MICHEL RANGAMA
87	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS	Sans	300 000 €	FRUITS AFRIQUE REUNION EUROPE NEGOCE (F.A.R.E.N)
88	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - LÉGUMES	Sans	160 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
89	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - AROMATES	Sans	30 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
90	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - ENDIVES	Sans	20 000 €	INTERNATIONAL SOCIETE
91	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - CHAMPIGNONS	Sans	20 000 €	SARL REUNION FRUITS ET

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

92	JUS DE FRUITS ET LÉGUMES (AUTRES QUE SURGELÉS OU RÉFRIGÉRÉS) - JUS DE FRUITS	Sans	150 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
93	JUS DE FRUITS ET LÉGUMES (AUTRES QUE SURGELÉS OU RÉFRIGÉRÉS) - JUS DE FRUITS POUR CUISSON	Sans	10 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
94	JUS DE FRUITS ET LÉGUMES (AUTRES QUE SURGELÉS OU RÉFRIGÉRÉS) - LAIT DE COCO	Sans	10 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
95	VINS	Sans	10 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
96	CRÈMERIE EN BRIQUE	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
97	CRÈMERIE FORMAT PROFESSIONNEL	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
98	BEURRE	Sans	30 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
99	BEURRE – FORMAT PROFESSIONNEL	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
100	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - FROMAGES À TARTINER	Sans	70 000 €	SOCIETE REUNIONNAISE LAITIERE (SORELAIT)
101	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - FROMAGES PORTIONS INDIVIDUELLES	Sans	200 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
102	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - FROMAGES DÉCOUPÉS	Sans	200 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
103	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - MOZARELLA	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
104	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - YAOURTS	Sans	200 000 €	CILAM PLF Lot transféré à la société POINT CHR DISTRIBUTION (SAS POINT CHR) par avenant n°1
105	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - FROMAGES BLANCS INDIVIDUELS	Sans	100 000 €	CILAM PLF Lot transféré à la société POINT CHR DISTRIBUTION (SAS POINT CHR) par avenant n°1
106	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - FROMAGES BLANCS	Sans	80 000 €	CILAM PLF Lot transféré à la société POINT CHR DISTRIBUTION (SAS POINT CHR) par avenant n°1
107	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - FLANS	Sans	100 000 €	CILAM PLF Lot transféré à la société POINT CHR DISTRIBUTION (SAS POINT CHR) par avenant n°1
108	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - CRÈMES DESSERT	Sans	100 000 €	SOCIETE REUNIONNAISE LAITIERE (SORELAIT)

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

109	FROMAGES AFFINÉS, FROMAGES FRAIS, YAOURTS ET DESSERTS LACTÉS FRAIS - MOUSSES ET DESSERTS LACTÉS	Sans	80 000 €	CILAM PLF Lot transféré à la société POINT CHR DISTRIBUTION (SAS POINT CHR) par avenant n°1
110	OVOPRODUITS	Sans	200 000 €	SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE OVOCOOP
111	PAINS, PATISSERIES ET VIENNOISERIES FRAIS OU RÉFRIGÉRÉS - BOULANGERIES SÈCHES INDIVIDUELLES - PAINS INDIVIDUELS CUIITS (LIVRAISON SUR RESTAURANTS SCOLAIRES ET SITES DE PRODUCTION)	Sans	200 000 €	BOULANGERIE YONG
112	PAINS, PATISSERIES ET VIENNOISERIES FRAIS OU RÉFRIGÉRÉS - PATISSERIES SÈCHES INDIVIDUELLES (LIVRAISON SUR RESTAURANTS SCOLAIRES ET SITES DE PRODUCTION)	Sans	100 000 €	BOULANGERIE YONG
114	PAINS, PATISSERIES ET VIENNOISERIES FRAIS OU RÉFRIGÉRÉS - VIENNOISERIES (LIVRAISON SUR RESTAURANTS SCOLAIRES ET SITES DE PRODUCTION)	Sans	100 000 €	BOULANGERIE YONG
115	CONFITURES	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
116	CONFITURES DE FRUITS TROPICAUX	Sans	80 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
117	COMPOTES DE FRUITS	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
118	COMPOTES DE FRUITS TROPICAUX	Sans	100 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
119	COMPOTES DE FRUITS TROPICAUX - SPÉCIALITÉS	Sans	80 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
120	CONSERVES DE FRUITS APPERTISÉES	Sans	40 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
121	CONSERVES DE FRUITS APPERTISÉS INDIVIDUELLES	Sans	60 000 €	SCD DISTRIBUTION
122	CONSERVES DE FRUITS APPERTISÉES : PATE D'ARACHIDE	Sans	20 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
123	MIEL INDIVIDUEL	Sans	80 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
124	MIEL EN POT	Sans	20 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
125	PRODUITS DE LA CHOCOLATERIE ET CONFISERIES (COMPRED LE CACAO EN POUDRE, LES PRÉPARATIONS POUR PETIT-DÉJEUNER, LES FRUITS CONFITS, LES MARRONS GLACÉS) - CHOCOLATS DE FÊTES	Sans	30 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
126	PRODUITS DE LA CHOCOLATERIE ET CONFISERIES (COMPRED LE CACAO EN POUDRE, LES PRÉPARATIONS POUR PETIT-	Sans	30 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

	DÉJEUNER, LES FRUITS CONFITS, LES MARRONS GLACÉS)			
127	FRUITS À COQUE (AMANDES, CACAHUETES...)	Sans	10 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
128	FRUITS SECS	Sans	15 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
129	BISCOTTES	Sans	10 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
130	PRODUITS CÉRÉALIERS	Sans	40 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
131	BISCUITS, PÂTISSERIES DE CONSERVATION	Sans	80 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
132	LAITS LIQUIDES, LAITS GÉLIFIÉS, EMPRÉSURÉS, CRÈMES	Sans	200 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
133	CONSERVES APPERTISÉES : GRAINS	Sans	200 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
134	CONSERVES APPERTISÉES : FLAGEOLETS	Sans	80 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
135	CONSERVES DE LÉGUMES APPERTISÉES	Sans	150 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
136	CONSERVES DE LÉGUMES APPERTISÉES : CHAMPIGNONS	Sans	50 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
137	CONSERVES DE LÉGUMES APPERTISÉES : POUSSÉS DE BAMBOU	Sans	50 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
138	CONSERVES DE LÉGUMES APPERTISÉES : TOMATES PÉLÉES CONCASSÉES	Sans	80 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
139	CONSERVES DE LÉGUMES APPERTISÉS : TOMATES ENTIÈRES PÉLÉES	Sans	80 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
140	CONSERVES DE LÉGUMES APPERTISÉS : TOMATES CONCENTRÉES	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
141	CONSERVES APPERTISÉES DE POISSONS, CRUSTACÉS, COQUILLAGES OU MOLLUSQUES	Sans	150 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
142	CONSERVES DE PLATS CUISINÉS APPERTISÉES : RAVIOLIS AU FROMAGE	Sans	80 000 €	SCD DISTRIBUTION
143	CONSERVES DE PLATS CUISINÉS APPERTISÉES : RAVIOLIS AUX LÉGUMES	Sans	80 000 €	SCD DISTRIBUTION
144	CONSERVES DE PLATS CUISINÉS APPERTISÉES : RAVIOLIS À LA VOLAILLE	Sans	80 000 €	SCD DISTRIBUTION
145	CONSERVES DE VIANDES APPERTISÉES : CUISINES À LA CRÉOLE	Sans	80 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
146	CONSERVES APPERTISÉES DE VIANDES, POISSONS, LÉGUMES ET FROMAGES :	Sans	40 000 €	SCD DISTRIBUTION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

	COUPELLES INDIVIDUELLES			
147	CONSERVES APPERTISÉES DE PÂTES, VIANDES, POISSONS, LÉGUMES : SALADIÈRES EN COUPELLES INDIVIDUELLES	Sans	150 000 €	SCD DISTRIBUTION
148	PRODUITS DÉSHYDRATÉS : CHAMPIGNONS	Sans	10 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
150	RIZ	Sans	200 000 €	SOBORIZ INDUSTRIE SA
151	SEMOULE DE BLÉ	Sans	60 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
152	SEMOULE DE BLÉ : BOULGOUR	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
153	SEMOULE DE BLÉ : BLÉ TENDRE	Sans	20 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
154	SEMOULE DE MAÏS : POLENTA	Sans	10 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
155	FARINE, FÉCULE, CHAPELURE	Sans	50 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
157	FLOCONS POMME DE TERRE ET PURÉE COMPLÈTE	Sans	80 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
158	PÂTES ALIMENTAIRES	Sans	80 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
159	PÂTES ALIMENTAIRES RÉHYDRATABLES A FROID	Sans	80 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
160	NOUILLES ALIMENTAIRES – NOUILLES DE RIZ	Sans	1 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
163	CONDIMENTS ET ASSAISONNEMENTS : VINAIGRES	Sans	30 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
164	CONDIMENTS ET ASSAISONNEMENTS : SAUCES	Sans	40 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
165	CONDIMENTS ET ASSAISONNEMENTS : SAUCES DIVERSES	Sans	60 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
166	CONDIMENTS ET ASSAISONNEMENTS : PATES DE TAMARINS	Sans	5 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
167	CONDIMENTS ET ASSAISONNEMENTS : CONDIMENTS	Sans	80 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
168	SEL ALIMENTAIRE	Sans	40 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
170	DESSERTS LACTÉS LONGUE CONSERVATION	Sans	60 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

171	ÉPICES TRADITIONNELLES	Sans	50 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
172	EPICES TRADITIONNELLES - VANILLE DE BOURBON	Sans	20 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
173	ÉPICES COURANTES	Sans	100 000 €	FASCOM INTERNATIONAL SARL
176	CROUTON	Sans	20 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT
177	GALETTE DE RIZ	Sans	10 000 €	SAS AGRONOVA FRAIS IMPORT

PRODUITS DURABLES ET DE QUALITE - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE - ENTRANT DANS LE CADRE DE LA LOI EGALIM

178	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES RÉFRIGÉRÉES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	100 000 €	SOJA D'ASIE SARL
179	FRUITS, LEGUMES ET RACINES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : TROPICAUX - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	80 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
180	FRUITS, LEGUMES ET RACINES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	150 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION - MADIS SAS
181	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES - ANANAS VICTORIA - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	30 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
182	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - BANANES JAUNES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	80 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
183	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - BANANES MIGNONNES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	80 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
184	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - CLEMENTINES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
185	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - MANDARINES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
186	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - TANGOR - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	40 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
187	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS DE LA PASSION - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	30 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
188	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - GOYAVIERS - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	20 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
189	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - MELON - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	30 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES
190	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - PITAYA - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	15 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LEGUMES

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

191	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - CITRONS - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	10 000 €	SARL RÉUNION FRUITS ET LÉGUMES
192	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - COMBAVAS - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	10 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LÉGUMES
193	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - AUBERGINES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	40 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LÉGUMES
194	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - CHOUX - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	40 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LÉGUMES
195	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - SALADES VERTES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	40 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LÉGUMES
196	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - COURGETTES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	40 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LÉGUMES
197	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - BRÈDES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	40 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LÉGUMES
198	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - TOMATES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	SARL REUNION FRUITS ET LÉGUMES
199	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES - CHOUCOU - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
200	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES - CITROUILLES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
201	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES - PAPAYES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
202	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES - BRÈDES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
203	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : LÉGUMES - SALADES VERTES - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
204	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : HERBES AROMATIQUES - THYM - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	20 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
205	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : HERBES AROMATIQUES - PERSIL - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	5 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
206	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : HERBES AROMATIQUES - OIGNON VERT - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	15 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

207	FRUITS, LÉGUMES ET SALADES PRÉPARÉS ET RÉFRIGÉRÉS DITS DE 4ème GAMME : HERBES AROMATIQUES – BASILIC - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	10 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
208	COMPOTES DE FRUITS TROPICAUX - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	60 000 €	ROYAL BOURBON INDUSTRIES SAS
209	RIZ - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	20 000 €	SOBORIZ INDUSTRIE SA
215	VIANDES DE VOLAILLES FRAÎCHES - POULET - ISSUS DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE	Sans	100 000 €	SCEA H&H BIO

PRODUITS DURABLES ET DE QUALITE - SIQO - HVE- PECHE DURABLE - RUP - COMMERCE EQUITABLE - LABEL ROUGE - ENTRANT DANS LE CADRE DE LA LOI EGALIM

216	VIANDES DE VOLAILLE CONGELÉES - POULET - RUP	Sans	150 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
217	VIANDES DE VOLAILLE CONGELÉES - POULET - LABEL ROUGE	Sans	80 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
218	POISSONS ENROBÉS - PECHE DURABLE	Sans	60 000 €	MASCAREIGNES DISTRIBUTION – MADIS SAS
219	FRUITS, LÉGUMES ET RACINES CRUS OU CUIITS, PRÉPARÉS CONGELÉS : FRUITS ET LÉGUMES DÉCOUPÉS – PRODUITS DURABLES	Sans	30 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
220	VIANDES DE VOLAILLES FRAÎCHES - POULET - RUP	Sans	300 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
221	VIANDES DE VOLAILLES FRAÎCHES - DINDE - RUP	Sans	120 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
222	VIANDES DE VOLAILLES FRAÎCHES - CANARD - RUP	Sans	100 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
223	VIANDES DE VOLAILLES FRAÎCHES - PINTADE - RUP	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
224	VIANDES DE VOLAILLES FRAÎCHES - COQ - RUP	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
225	CHARCUTERIES (SALAISONS, CHARCUTERIES CRUES, CUITES) FRAÎCHES DE VOLAILLE - VIANDES FUMÉES - RUP	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
226	PRÉPARATIONS ÉLABORÉES COMPOSITES CONGELÉES - RÔTIS DE VOLAILLES - RUP	Sans	60 000 €	ELEVEURS ET DUCHEMANN-GRONDIN
228	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES – TANGOR – PRODUITS DURABLES	Sans	20 000 €	REUNION FRUITS ET LEGUMES
229	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES – MANDARINE - PRODUITS DURABLES	Sans	20 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'
230	FRUITS ET LÉGUMES FRAIS EN L'ÉTAT - FRUITS EXOTIQUES – CLEMENTINE - PRODUITS DURABLES	Sans	20 000 €	BIO AND CO RUN TRANSFORM'

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-5-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

233	PRODUITS DE LA CHOCOLATERIE ET CONFISERIES (COMPRED LE CACAO EN POUDRE, LES PRÉPARATIONS POUR PETIT-DÉJEUNER, LES FRUITS CONFITS, LES MARRONS GLACÉS) - CHOCOLAT NOIR INDIVIDUEL - PRODUITS DURABLES	Sans	50 000 €	SCD DISTRIBUTION
-----	--	------	----------	------------------

L'ensemble des lots précités a été notifié aux titulaires respectifs.

L'indice retenu pour la révision des prix, tel que prévu à l'article 3.2 du cahier des clauses administratives particulières (CCAP), a cessé d'être diffusé par l'INSEE depuis le 15 janvier 2026. L'INSEE ne propose ni d'indices de remplacement, ni de coefficient de raccordement. La formule de révision prévue au marché ne peut donc plus être appliquée en l'état. Afin d'assurer la continuité de l'exécution de chaque lot et de maintenir une révision des prix équitable, transparente et proportionnée, il est nécessaire de définir un indice de substitution.

Les avenants n°1 aux lots n°1 à 37, 39 à 44, 46 à 61, 63 à 103, 108, 110, 111, 112, 114 à 148, 150 à 155, 157, 158, 159, 160, 163 à 168, 170, 171, 172, 173, 176 à 209, 215 à 226, 228, 229, 230 et 233 ainsi que les avenants n°2 aux lots n°104, 105, 106, 107 et 109 ont donc pour objet de modifier les modalités de révision des prix prévues à l'article 3.2 du CCAP, en raison de la disparition de l'indice de révision initialement utilisé dans la formule contractuelle. Ils ont pour effet de substituer à l'indice initialement utilisé un indice de remplacement, permettant d'assurer la continuité du mécanisme de révision des prix.

La clause de révision des prix, prévue à l'article 3.2 du CCAP, est de ce fait modifiée comme suit :

Indice de substitution

L'indice des prix à la consommation - **Base 2015** - Ensemble des ménages - La Réunion - Alimentation (**Identifiant 001769765**) est remplacée par l'indice suivant :

- Indice des prix à la consommation - **Base 2025** - Ensemble des ménages - La Réunion – Alimentation y compris tabac (**Identifiant 0011814008**).

Cet indice est choisi en raison de sa plus proche proximité économique.

Formule de révision modifiée

Au-delà de la date d'arrêt de l'ancienne série, la formule de révision ci-dessous sera appliquée :

$$P = (P_i \times VP_n \times V_a) / (V_i \times VP_d)$$

Dans laquelle :

- le prix révisé (P) ;
- le prix initial dans le contrat (P_i) ;
- la dernière valeur définitive connue à la date de révision (mois n) de la série poursuivant l'indice initial du contrat (VP_n) ;
- la dernière valeur définitive de la série arrêtée (V_a) [soit 128,59, valeur de décembre 2025 de l'indice de prix à la consommation – Base 2015] ;
- la valeur, à la date initiale définie par le contrat, de l'indice initial du contrat (V_i) (ce qui correspond à l'indice I0 mentionné au CCAP) [soit 123,05, valeur de décembre 2023 de l'indice de prix à la consommation – Base 2015] ;
- la valeur définitive, à la date d'arrêt de l'ancienne série, de la série poursuivante (VP_d) [soit 98,65, valeur de décembre 2025 de l'indice de prix à la consommation – Base 2025].

Les avenants précités n'entraînent aucune incidence financière maximum contractuels.

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20260901-2026-S-208-DE
Date de télétransmission : 04/09/2026
Date de réception préfecture : 04/09/2026

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- **D'APPROUVER** la passation des avenants n°1 aux lots n°1 à 37, 39 à 44, 46 à 61, 63 à 103, 108, 110, 111, 112, 114 à 148, 150 à 155, 157, 158, 159, 160, 163 à 168, 170, 171, 172, 173, 176 à 209, 215 à 226, 228, 229, 230 et 233 et des avenants n°2 aux lots n°104, 105, 106, 107 et 109 de l'opération « Fourniture de denrées alimentaires pour les cuisines et restaurants scolaires de la Ville de Saint-Pierre (1ère et 2ème procédures) ;

- **D'AUTORISER**, lui, l'élu délégué, le Directeur général des services ou toute autre personne dûment habilitée, dans son domaine respectif de compétences, à **SIGNER** les avenants n°1 aux lots n°1 à 37, 39 à 44, 46 à 61, 63 à 103, 108, 110, 111, 112, 114 à 148, 150 à 155, 157, 158, 159, 160, 163 à 168, 170, 171, 172, 173, 176 à 209, 215 à 226, 228, 229, 230 et 233 et avenants n°2 aux lots n°104, 105, 106, 107 et 109 précités sur le fondement des conditions qui sont exposées ci-avant.

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE



David LORION